



ANNEXE 3.

CAHIER DES CHARGES - ANNEE 2012 PROGRAMME LOCAL DE FORMATION

Territoire concerné : Grand Villeneuvois Fumel-Vallée du Lot

Axe 2. Qualification de l'offre agritouristique et développement des circuits courts.

GVFL.2 Savoir travailler en réseau pour développer son chiffre d'affaires

CONTEXTE

Les EPCI du territoire de référence du PLFI ont mis en place des Offices de Tourisme intercommunaux, outils stratégiques de développement, afin de promouvoir leurs destinations et de mettre en marché leurs offres touristiques.

Les trois territoires se situent dans un département dont l'axe principal de communication tourne autour des produits du terroir. Le Lot-et-Garonne a mis en place un label « Fabriqué chez nous », un positionnement renforcé par l'ensemble des labels régionaux, nationaux et européens de qualité présents sur le département. La stratégie du Lot-et-Garonne lie ainsi destination et production.

Les trois terroirs possèdent, à l'instar du département, de nombreux labels de qualité sans qu'une production prenne le pas sur une autre. Certains producteurs écoulent leur production en vente directe mais peu d'entre eux s'inscrivent dans une logique d'agritourisme.

Les OT développent, avec l'aide de la MOPA, de nombreuses actions afin de promouvoir les marques de pays (Assiettes de pays ou Cafés de pays), qui favorisent le travail en direct entre restaurateurs et producteurs. Cependant, il paraît maintenant nécessaire de créer un véritable esprit de réseau entre les producteurs, de favoriser une démarche partenariale et de développer la logique agritouristique.

Concernant le territoire de Fumel Communauté, et ce, afin de développer les circuits courts, le service économie de la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme Fumel-Vallée du Lot, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 47, ont travaillé à la mise en place d'un réseau de producteurs « Fermes et coteaux de la Vallée du Lot » dont les premières actions ont vu le jour en 2011.

En parallèle à ces journées de formation spécifiques aux réseaux agritouristiques, les offices de tourisme et la MOPA organiseront des réunions de sensibilisation des professionnels aux Marques de Pays*.

** le concept des Marques de Pays en Aquitaine est développé au travers de deux labels : Assiette et Café de Pays. L'enjeu principal : valorisation des produits locaux auprès des clientèles dont l'origine et la qualité sont garantis.*

Plus d'informations : www.bienvenueaupays.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs seront différents selon les territoires et l'état d'avancement des projets. Les agriculteurs/producteurs sont le cœur de cible de cette formation.

Objectifs des territoires Grand Villeneuvois et Pennois :

- mettre en place une stratégie agritouristique,
- définir les objectifs d'un travail en réseau,
- qualifier l'offre des territoires,
- s'inscrire dans la stratégie départementale qui lie destination et production.

Objectifs de Fumel Communauté :

- améliorer ses ventes par son comportement de « fournisseur de rêve au vert » (techniques d'accueil, mise en place d'une boutique à la ferme),
- consolider le réseau déjà existant,
- offrir aux consommateurs/touristes une qualité d'accueil sur l'ensemble du territoire,
- développer les actions d'agritourisme et les animations (visite de fermes, ...),
- accompagner les agriculteurs dans une démarche de professionnalisation en agritourisme.

METHODE PEDAGOGIQUE A METTRE EN ŒUVRE

Privilégier la formation action / méthode participative avec mise en place d'ateliers.

RESULTATS ATTENDUS / FINALITES DE LA FORMATION

Développer les circuits courts.

Mieux appréhender les attentes des clientèles et adapter mon offre dans une optique de qualité.

Création d'un esprit de réseau dans une optique de partenariat.

EVALUATION ET OUTIL PROPOSE

Il est proposé que chaque journée de formation se termine par une synthèse des points clés à retenir. Une fiche répertoriant l'ensemble des éléments fondamentaux pourra être élaborée et transmise aux participants.

Une évaluation à chaud du formateur devra être réalisée auprès des participants et transmise ensuite au référent local du PLFI.

Une évaluation à froid, sous forme de questionnaire en ligne, sera envoyée par la MOPA aux participants après la fin du module de formation. Pour se faire une copie des feuilles de présence mentionnant les mails des participants sera envoyée par l'organisme de formation à la MOPA.

DUREE

2 jours par groupe.

EFFECTIF PREVISIONNEL – NOMBRE DE GROUPES A CONSTITUER

24 personnes soit 2 groupes de 12 personnes.

PERIODE PRIVILEGIEE

Janvier / Février / mars / octobre / novembre / décembre

LIEUX

Territoires des Communautés de Communes Fumélois-Lémance / Penne d'Agenais / Grand Villeneuvois

CONTENU DE LA REPONSE ATTENDUE

Le prestataire devra fournir les éléments suivants :

1. ses références en particulier dans le domaine du tourisme
2. ses compétences internes et externes
3. le contenu, les outils pédagogiques et les moyens mis en œuvre pour cette formation
4. la méthodologie et le phasage envisagés pour cette formation
5. la méthode d'évaluation de la mission
6. le coût global

Le prestataire pourra indiquer les formations qu'il a mises en œuvre ayant une finalité similaire ou proche de celle-ci.

Les éléments indiqués sur le contenu, la durée et l'évaluation de la formation ne sont pas figés.